



*Titre de l'emploi*  
**PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL ET À L'INFORMATION TOURISTIQUE**  
*6 postes disponibles*

<b>Début de l'emploi :</b>	À déterminer (entre le 25 et le 29 mai 2009)
<b>Fin de l'emploi :</b>	Vers le 7 septembre
<b>Nombre de semaines :</b>	12 à 13 semaines
<b>Nombre d'heures / semaine :</b>	Entre 35 et 40 heures
<b>Salaire horaire :</b>	9.25\$ / heure
<b>Qualités recherchées :</b>	Aimer le travail d'équipe; Être très débrouillard; Avoir une présentation et un langage soigné; Avoir un anglais parlé de niveau intermédiaire; Aimer faire de la recherche d'information; Être disponible du dimanche au samedi le jour et le soir.
<b>Lieux de travail :</b>	Alma et Hébertville

**Description des tâches :**

- ↻ Accueillir et informer les visiteurs sur les activités, l'hébergement, la restauration, etc. de la région à l'aide des outils disponibles;
- ↻ Effectuer des réservations au nom des visiteurs;
- ↻ Répondre aux appels téléphoniques;
- ↻ Tenir le matériel d'information à jour;
- ↻ Vendre des articles souvenirs, faire les inventaires des dépliants, guides et articles souvenirs;
- ↻ Recueillir des données statistiques;
- ↻ Veillez à l'état des lieux;
- ↻ Etc.

**Conditions d'admissibilité générales :**

1. Être âgé de 18 ans et plus au 1<sup>er</sup> juin 2009 et détenir un diplôme de secondaire V.
2. Être résident du territoire de la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est et être inscrit comme étudiant à temps plein à l'automne 2009 dans une institution d'enseignement.
3. Avoir remis son offre d'emploi au bureau de Tourisme Alma Lac-Saint-Jean avant le vendredi 17 avril 2009 à 16 heures.

Tourisme Alma Lac-Saint-Jean  
1682, avenue du Pont Nord, Alma (Québec) G8B 5G3

4. Être disponible à partir de la fin du mois de mai pour suivre une formation rémunérée et défrayée par l'employeur pour occuper le poste sollicité.

Les demandes des candidats ne possédant pas les conditions d'admissibilité générales requises pour l'emploi, ainsi que les formulaires illisibles et remplis de façon incomplète seront rejetés.

Afin de fournir une expérience de travail pertinente pour l'étudiant, les candidats en tourisme seront privilégiés.

Un tirage au sort déterminant l'ordre de passage des entrevues sera effectué parmi les demandes de ceux et celles qui remplissent les conditions d'admissibilité générales requises, mardi le 21 avril à 14h00, au bureau de Tourisme Alma Lac-Saint-Jean.

Les postulants seront, par la suite, rencontrés en entrevue et les candidats ayant atteint la note de passage seront sélectionnés pour le poste offert. \* Dans le texte le masculin est employé pour faciliter la lecture.